



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie (Arrivée à 20h30), LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LORIC Emilie, MOISDON Gabin.

Absents excusés: TALMONT David (Pouvoir à POUILLAUDE Maurice), LE TOHIC Morgane (Pouvoir à PICAUD Nathalie), DENIS David (Pouvoir à ROSELIER Pascal), LE HOUEZEC Romy (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE FICHER Yoann.

Le Conseil Municipal a désigné M. MOISDON Gabin, benjamin de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 14 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

**Création du poste de chef de projet du « Pôle culturel »
(Délibération 2021_05_21_02)**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 33,
Vu le budget,
Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Mme Marie-Christine TALMONT, 1^{ère} adjointe au Maire, informe l'assemblée qu'il convient de procéder à la création d'un poste de chef de projet du « Pôle culturel » dans le cadre du projet de construction du pôle culturel.

Ce poste aura la charge, d'une part de poursuivre l'écriture du projet culturel, et de piloter le suivi du projet (formaliser les dossiers de subventions, coordonner l'intervention des partenaires, travailler à l'aménagement des espaces, des services et des collections).

Le profil recherché relève du cadre d'emploi des Bibliothécaire ou Assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Mme Marie-Christine TALMONT, 1^{ère} adjointe au Maire, propose aux membres du conseil municipal de créer le poste et de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Mme Nathalie PICAUD, adjointe au Maire, rappelle que le temps de travail de l'agent actuellement responsable de la bibliothèque a été diminué à sa demande, et que la charge de travail supplémentaire générée nécessite l'ouverture de ce poste.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Adopte la proposition de création de l'emploi de « chef de projet du Pôle culturel » à temps complet, appartenant à la filière culturelle au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine (catégorie B de la filière Culturelle) à effet du 1^{er} juin 2021** (si toutefois l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire au grade équivalent, les missions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 3 et suivant de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984),
- **Modifie le tableau des effectifs du personnel communal,**
- **Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,**
- **Autorise M. Le Maire à réaliser les démarches nécessaires et signer tout document dans le cadre de ce dossier.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

